

GLOSSAIRE

- **Assiduité**

Régularité à se trouver où l'on doit être.

Présence fréquente d'une personne dans un lieu, ou bien auprès de quelqu'un

- **Voter**

Le vote est une méthode de prise de décision utilisée par un groupe de personnes ou une institution, généralement après une phase de discussion ou un débat.

Exprimer son choix, sa préférence lors d'une votation*

(Votation : la votation désigne l'action de voter. Consultation populaire permettant de se prononcer sur une question en répondant par oui ou par non).

- **Vote**

Action de voter. Opération par laquelle les membres d'une assemblée prennent une décision. Parfois synonyme d'adoption (ex. vote d'un texte).

Le vote est une méthode de prise de décision utilisée par un groupe de personnes ou une institution, généralement après une phase de discussion ou un débat.

Acte par lequel un citoyen participe, en se prononçant dans un sens déterminé, au choix de ses représentants ou à la prise d'une décision. Vote facultatif: vote que le citoyen est libre d'émettre ou de ne pas émettre.

Adopter par un vote

- **Vote à main levée**

Le vote à main levée est la méthode employée lors d'un vote quand on cherche un maximum de rapidité. Il consiste à demander, dans une assemblée, un bras levé pour répondre positivement à une question, un organisateur les décomptant visuellement.

Ce mode de vote a les avantages d'être rapide et de ne nécessiter aucun matériel (sauf si on le pratique à grande échelle, auquel cas il faut prendre des notes pour consigner les décomptes). Pour préciser le résultat, il est courant de poser une question « qui est pour ? » et son inverse « qui est contre ? », si le nombre de participants total est mal décompté. On peut également poser la troisième question : « qui s'abstient ? ».

Le vote à main levée est la procédure normale de vote à l'Assemblée nationale¹.

Il est pratiqué fréquemment dans les assemblées générales d'associations pour les décisions de bureau.

- **Vote à bulletin secret**

Un vote à bulletin secret, ou scrutin* secret, désigne toute méthode de vote où chaque électeur donne son suffrage sur la proposition sans que les autres votants puissent prendre connaissance de son choix, ni au moment de l'expression, ni en analysant les bulletins, après le vote. ...

- ***Scrutin**

Le vote est une méthode de prise de décision utilisée par un groupe de personnes ou une institution, généralement après une phase de discussion ou un débat.

Vote au moyen de bulletins ou de boules que l'on dépose dans une urne, d'où on les tire ensuite pour les compter; Ensemble des opérations qui constituent une élection

Ensemble des opérations de vote.

- **Validation**

La validation est une opération destinée à démontrer, documents à l'appui, qu'une procédure, un procédé ou une activité conduit effectivement aux résultats escomptés. Elle comprend la qualification des systèmes et des équipements.

Valider - Rendre valide, déclarer valide

- **Dépouillement**

Action de dépouiller

Comptage des bulletins de vote lors d'une élection.

Examen attentif de quelque chose.

- **Procuration**

Pouvoir qu'une personne donne à une autre d'agir en son nom

Document par lequel une personne donne le pouvoir à une autre d'agir en son nom

- **Approbaton**

Fait d'approuver, consentement.

Jugement favorable.

- **Abstention**

L'abstention en politique est le refus de participer à un vote (lors d'une élection ou d'un référendum par exemple) ou une délibération, bien que l'on en ait le droit.

Les personnes qui se sont abstenues sont appelées des abstentionnistes. ...

Refus d'un électeur de participer au vote lors d'un scrutin*.

- **Respect**

Le respect est une attitude d'acceptation, de consentement et de considération envers une personne, une chose ou une idée.

- **Consécutif**

Venir après = qui se suivent dans l'espace, dans le temps ou dans l'ordre numérique

- **Par leurs pairs**

Qui est égal, semblable, pareil. Dont la division par deux résulte en un nombre entier. Homme de même condition et de même rang dans l'état; Titre de ...

- **Motivation**

La motivation est, dans un organisme vivant, la composante ou le processus qui règle son engagement pour une activité précise. Elle en détermine le déclenchement dans une certaine direction avec l'intensité souhaitée et en assure la prolongation jusqu'à l'aboutissement ou l'interruption. ...

- **Réunion plénière**

Assemblée où tous les membres sont convoqués et siègent. (Assemblée plénière).

- **Prépondérante**

Qui a plus d'autorité, d'importance.

- **Démission**

La démission est un mode de rupture* de contrat. (démissionner - Donner sa démission)

(* Rupture : action par laquelle une chose est rompue. Division qui se produit entre des personnes qui étaient unies par traité, par amitié, etc. Annulation des traités et des actes publics ou particuliers.

- **Compte rendu**

Le terme compte rendu (CR) est utilisé lorsqu'il s'agit de rapporter les éléments importants d'une réunion.

Relation d'un fait (conseil municipal, assemblée, réunion...).

- **Projets**

Idée de ce qu'on pense réaliser.

- **Elaborer**

Créer quelque chose de cohérent, en y consacrant du temps, de l'intelligence, du savoir-faire, etc.

- **Secrétaire de séance**

Le preneur de notes doit pouvoir utiliser ses notes pour construire le Compte-rendu, il faut donc se préoccuper de les rendre compréhensibles.

- **Rôle**

Le rôle représente la manière dont un individu doit se comporter pour être en adéquation avec son statut et ainsi pouvoir être intégré au sein de son milieu social.

- **Parité**

Se dit quand on veut au moins la moitié de personnes de sexe féminin dans un groupe.